

Intéressé par :

- la perspective d'un coupon unique à l'échéance finale ?
- un droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) à l'échéance finale, sauf en cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et/ou du garant ?
- le service d'un agent bancaire ?

optinote carmignac patrimoine est alors une formule de placement qui peut vous convenir!

Cette offre est valable du 24 décembre 2012 au 7 février 2013 (une clôture anticipée est possible). Rendez-vous donc vite chez votre agent bancaire AXA. Il veille toujours à ce que vous profitiez de la meilleure offre.

Ce document a été développé et distribué par AXA Bank Europe s.a. uniquement à des fins promotionnelles. Il ne procure aucun conseil en investissement, ne contient aucune recommandation pour des placements. Il ne répond dès lors pas aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est soumis à aucune interdiction en rapport avec l'exécution de transactions de placement précédant la diffusion de la recherche en investissement.

placements

je veux profiter du potentiel
de croissance d'un fonds /
**avec la perspective d'un coupon unique
après 6 ans**



**optinote
carmignac patrimoine
AXA Belgium Finance (NL)**
À l'échéance finale, le 14 février 2019, droit
■ au remboursement de 100% du capital investi
(avant frais), sauf en cas de défaut
de l'émetteur et/ou du garant.
■ à la perspective d'un coupon brut
lié au potentiel de croissance du fonds sous-jacent
Carmignac Patrimoine A EUR acc.
période de souscription du 24 décembre 2012 au
7 février 2013, sauf clôture anticipée

Le produit qui vous est proposé est un instrument de dette structuré. En souscrivant à cet instrument, vous transférez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à vous rembourser à l'échéance finale le capital investi (avant frais) et à vous payer éventuellement un coupon brut unique égal à 100% de l'évolution éventuelle du fonds Carmignac Patrimoine A EUR acc sous-jacent. En cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et/ou du garant, vous risquez de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit, et de perdre le capital investi.

réinventons /
l'épargne et les placements



Pour procurer à votre portefeuille de placement une certaine diversification, vous envisagez peut-être d'investir dans un fonds de placement diversifié. Mais en même temps vous souhaitez protéger votre capital...

AXA voit les choses autrement

et propose optinote carmignac patrimoine – AXA Belgium Finance (NL), un instrument de dette structuré, ci-après abrégé en optinote carmignac patrimoine, émis par AXA Belgium Finance (NL) bv dans le cadre du Notes Issuance Programme. Il est garanti et distribué par AXA Bank Europe s.a.

En choisissant optinote carmignac patrimoine vous n'investissez pas directement dans un fonds, mais vous avez droit à une part du potentiel de croissance du fonds sous-jacent. À l'échéance finale, c.-à-d. le 14 février 2019, vous avez la perspective de pouvoir percevoir un coupon brut unique, égal à 100% de l'évolution moyenne éventuelle réalisée par le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR acc, un fonds commun de placement de droit français, composé et géré par Carmignac Gestion.

Le calcul du coupon unique éventuel est expliqué à la page 1 de cette brochure, et illustré à partir de quatre exemples repris en pages 4 et 5.

En outre, à l'échéance finale, vous avez droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais), sauf en cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et/ou du garant.

Investir dans optinote carmignac patrimoine peut être une alternative intéressante si vous êtes un investisseur averti et disposez de connaissances suffisantes pour pouvoir, compte tenu de votre propre situation financière, évaluer les avantages et les risques d'un investissement dans cet instrument. Concrètement, cela suppose que vous ayez confiance les taux d'intérêt et dans le fonds sous-jacent.

la perspective d'un coupon brut unique à l'échéance finale

Si vous investissez dans optinote carmignac patrimoine, vous aurez droit, à l'**échéance finale** c.-à-d. le 14 février 2019, à un coupon unique. Ce **coupon brut** sera calculé en fonction des **performances du fonds sous-jacent** Carmignac Patrimoine A EUR acc au cours des six années qui suivent.

Le coupon brut unique versé à l'échéance finale équivaldra à **100% de la moyenne arithmétique de l'évolution du fonds sous-jacent**, mesurée aux six dates intermédiaires d'observation annuelle, et cela, toujours par rapport à la valeur de départ à la date d'observation initiale.

Si la moyenne arithmétique des performances du **fonds sous-jacent** aux six dates intermédiaires d'observation annuelle **demeure stable ou évolue négativement** par rapport à la valeur de départ constatée à la date d'observation initiale, **aucun coupon** ne sera versé. Dans ce cas, le rendement actuariel brut sera négatif, à savoir -0,49%, sur la base de maximum 3% de frais de souscription.

Un **précompte mobilier** est dû sur le coupon brut. Le niveau de ce précompte mobilier sera celui applicable au moment où le coupon unique sera versé à l'échéance finale. Il pourrait être modifié au cours de la durée d'optinote carmignac patrimoine. A la date de prise d'effet de la période de souscription, soit le 24 décembre 2012, ce précompte est de 21% et une cotisation supplémentaire éventuelle de 4% sur les intérêts perçus est possible, en fonction de la situation fiscale globale du contribuable en matière de revenus mobiliers. Dans le cadre des mesures budgétaires 2013, il a été annoncé qu'à partir du 1er janvier 2013 un précompte mobilier libératoire de 25% serait d'application. Le traitement fiscal dépend en outre aussi de la situation individuelle de chaque investisseur et est aussi susceptible de connaître d'éventuels changements.

et votre capital ?

Quelle que soit l'évolution – positive ou négative – du fonds sous-jacent, à l'échéance finale vous aurez droit **au remboursement de 100% du capital investi (avant frais)**, sauf en cas de défaut (par exemple en cas de faillite) de l'émetteur et/ou du garant.

pourquoi Carmignac Patrimoine A EUR acc comme fonds sous-jacent ?

Carmignac Patrimoine A EUR acc est un fonds commun de placement de droit français, composé et géré par Carmignac Gestion, un gestionnaire de fonds français indépendant.

Les gestionnaires ont pour objectif de faire surperformer le fonds par rapport à son indice de référence, sur une durée supérieure à trois ans. Cet indice est composé pour 50% de l'indice mondial Morgan Stanley MSCI AC World Index, l'indice mondial MSCI des actions internationales, et pour 50% de l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities Eur. Les priorités des gestionnaires sont un rendement stable et la meilleure protection possible du patrimoine des investisseurs.

Pour atteindre cet objectif, le fonds Carmignac Patrimoine A EUR acc se compose d'un portefeuille diversifié d'actions internationales, de produits de taux et de devises, sans restrictions sectorielles ni géographiques. La répartition des actifs repose sur une analyse approfondie du modèle macroéconomique mondial et des développements attendus en termes de croissance, d'inflation, de déficits, etc.

Les gestionnaires interviennent de manière très active, ce qui explique que l'allocation des actifs peut s'écarter sensiblement de la composition de l'indice de référence.

Le fonds reste néanmoins fidèle à sa stratégie d'investissement initiale et il investit en permanence au moins 50% en produits de taux. La gestion flexible du fonds permet toutefois de réagir rapidement aux tendances évolutives du marché, afin de limiter les fluctuations du capital sans compromettre pour autant la recherche de belles opportunités de rendement.

“Avec optinote
carmignac patrimoine
je n'investis pas dans un
fonds, mais je peux tout de
même avoir droit à une part de
l'évolution du fonds sous-jacent.”



Évolution du fonds Carmignac Patrimoine A EUR acc 07/11/1989 (lancement) – 30/09/2012



Source: Bloomberg

Depuis sa création en 1989, Carmignac Patrimoine A EUR acc a réalisé un rendement moyen annuel de 9%. Les rendements du passé ne constituent cependant pas une garantie pour l'avenir. Ils dépendent en effet de la volatilité du fonds qui est soumis à des risques tels que le cours des actions, les taux d'intérêt et le risque de crédit, suite à des dévalorisations éventuelles des titres dans lesquels le fonds investit.

Rendement annuel des 10 dernières années

(rendements annuels sur base du 01/01 au 31/12)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Carmignac Patrimoine A EUR acc	5,0%	13,8%	3,3%	21,5%	4,4%	9,1%	0,0%	17,6%	6,9%	-0,8%
Indice de référence⁽¹⁾	-15,6%	2,6%	3,8%	16,4%	0,6%	-0,5%	-12,0%	13,4%	15,3%	1,8%

(1) Indice de référence : 50% MSCI AC World Index hors dividendes + 50% Citigroup WGBI All maturities EUR avec coupons réinvestis. Le poids de cet indice est revu annuellement.

Source: Carmignac Gestion, www.carmignac.be et KIID Carmignac Patrimoine A EUR acc

Carmignac Patrimoine est un fonds commun de placement (FCP) de droit français. Ce fonds n'offre pas de garantie de capital et sa durée minimum de placement recommandée est supérieure à 3 ans. Les frais de gestion sont inclus dans les performances exprimées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les risques et frais liés à l'investissement dans cet OPCVM sont décrits dans les DICI (document d'information clé pour l'investisseur) et dans les prospectus, disponibles auprès de Carmignac Gestion sur simple demande et sur le site internet www.carmignac.be ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante : avenue du Port, 86c b320, 1000 Bruxelles.

le fonctionnement d'optinote carmignac patrimoine en quelques exemples

Les exemples ci-dessous sont purement illustratifs et ont exclusivement pour but d'expliquer le calcul du coupon brut unique à l'échéance finale. Ils ne constituent par conséquent aucunement une garantie sur le rendement réel, et ne tiennent pas compte du précompte mobilier.

Etant donné que le coupon brut unique est en outre lié à la moyenne arithmétique de l'évolution du fonds sous-jacent à la date intermédiaire d'observation annuelle, il est possible que vous ne bénéficiiez pas intégralement de la croissance éventuelle.

scénario 1 : le fonds sous-jacent affiche une évolution positive

Pendant la durée d'optinote carmignac patrimoine, le fonds sous-jacent aligne un rendement extrêmement positif pendant six années de suite. Dans ce cas, à l'échéance finale (le 14 février 2019), vous avez droit, en plus du remboursement de 100% de votre capital investi initialement (avant frais), à un coupon brut unique de 39,73%. Cela correspond à un rendement actuariel brut de 5,21% (max. 3% de frais de souscription inclus).

Année	Valeur aux dates intermédiaires d'observation annuelle	Evolution par rapport à la valeur initiale
Valeur de départ	547,18	
année 1	590,95	8,00%
année 2	650,05	18,80%
année 3	747,55	36,62%
année 4	784,93	43,45%
année 5	855,58	56,36%
année 6	958,25	75,12%
Moyenne arithmétique des performances du fonds sous-jacent aux six dates d'observation		39,73%
Rendement actuariel brut		5,21%

scénario 2 : le fonds sous-jacent affiche des performances neutres

Pendant la durée d'optinote carmignac patrimoine, la valeur du fonds sous-jacent évolue de manière stable, sans faits notables à signaler. Dans ce cas, à l'échéance finale (le 14 février 2019), vous avez droit, en plus du remboursement de 100% de votre capital investi initialement (avant frais), à un coupon brut unique de 17,32%. Cela correspond à un rendement actuariel brut de 2,19% (max. 3% de frais de souscription inclus).

Année	Valeur aux dates intermédiaires d'observation annuelle	Evolution par rapport à la valeur initiale
Valeur de départ	547,18	
année 1	580,01	6,00%
année 2	638,01	16,60%
année 3	631,63	15,43%
année 4	656,89	20,05%
année 5	689,74	26,05%
année 6	655,25	19,75%
Moyenne arithmétique des performances du fonds sous-jacent aux six dates d'observation		17,32%
Rendement actuariel brut		2,19%



scénario 3 : le fonds sous-jacent évolue de manière négative

Pendant la durée d'optinote carmignac patrimoine, la valeur du fonds sous-jacent évolue négativement. Dans ce cas, à l'échéance finale (le 14 février 2019), aucun coupon n'est payé et vous avez droit à 100% de votre capital investi initialement (avant frais). Cela correspond à un rendement actuariel brut de -0,49% (max. 3% de frais de souscription inclus).

Année	Valeur aux dates intermédiaires d'observation annuelle	Evolution par rapport à la valeur initiale
Valeur de départ	547,18	
année 1	492,46	-10,00%
année 2	502,31	-8,20%
année 3	462,12	-15,55%
année 4	485,23	-11,32%
année 5	528,90	-3,34%
année 6	592,37	8,26%
Moyenne arithmétique des performances du fonds sous-jacent aux six dates d'observation		-6,69%
Rendement actuariel brut		-0,49%

scénario 4 : quelles que soient les performances du fonds sous-jacent, l'émetteur et/ou du garant font/faît défaut

Si l'émetteur et/ou le garant, respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Europe s.a., venai(en)t à faire défaut pendant la durée d'optinote carmignac patrimoine (en cas de faillite par exemple), à l'échéance (le 14 février 2019) d'optinote carmignac patrimoine, il est possible qu'aucun coupon unique ne soit payé et vous courez le risque de perdre votre capital investi initialement en tout ou en partie.





ce que vous devez également savoir

Un investissement dans optinote carmignac patrimoine peut comporter des avantages mais aussi certains risques.

Si vous investissez dans optinote carmignac patrimoine, vous devez donc tenir compte :

- **du risque de rendement :** en acquérant cet instrument de dette structuré, vous exposez votre capital aux risques inhérents au fonds Carmignac Patrimoine A EUR acc sous-jacent. Si, par suite de ce risque, le fonds venait à évoluer de manière négative, vous ne recevriez à l'échéance finale que votre capital investi (avant frais) sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessous). Une performance stable ou négative à l'échéance finale signifie qu'à ce moment, votre rendement actuariel brut est lui aussi négatif, à savoir – 0,49%, sur base d'un maximum de 3% de frais de souscription inclus.
- **du risque de crédit :** si l'émetteur et/ou le garant d'optinote carmignac patrimoine (respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Europe s.a.) tombai(en)t en défaut, par exemple en cas de faillite, en tant qu'investisseur vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre capital. Cela vaut aussi pour le coupon unique qui devrait être éventuellement payé.
- **du risque de fluctuation du prix du titre :** si vous vendez vos titres optinote carmignac patrimoine avant l'échéance finale, le prix de vente sera influencé à ce moment par divers facteurs, dont l'évolution générale des taux d'intérêt (en cas d'augmentation des taux du marché, ce prix sera inférieur), de la volatilité des marchés et de la santé financière de l'émetteur et du garant. En fonction de ces facteurs, il se peut que la valeur de rachat soit inférieure à la valeur d'achat nominale. Vous n'avez droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) qu'à l'échéance finale, sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessus).
- **du risque de liquidité :** cet instrument de dette structuré n'a pas de cotation sur un marché réglementé, mais AXA Bank Europe s.a. va proposer quotidiennement, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles, un prix de rachat. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance finale devra donc le faire à un prix de rachat qui pourrait être inférieur au capital investi (avant frais). Pour plus de précisions, se référer à la fiche technique, rubrique «Marché secondaire»

Avant d'investir, il est conseillé aux investisseurs intéressés par optinote carmignac patrimoine de prendre connaissance :

- des Conditions définitives (Final Terms) du 12 décembre 2012 rédigées en anglais,
- du prospectus de base « AXA Belgium Finance (NL) bv and AXA Bank Europe s.a. Notes Issuance Programme - EUR 2,000,000,000 » en anglais, approuvé le 10 septembre 2012 par la FSMA, ainsi que
- de tous les éventuels suppléments en anglais s'y rapportant et du résumé de ces éventuels suppléments en français,

et, en particulier, des facteurs de risque relatifs à l'émetteur, au garant, aux instruments de dette structurés et au capital investi, et ce conformément à leurs situation financière et objectifs d'investissement.

Vous trouverez ces documents dans tous les points de vente AXA Banque et sur www.axa.be, sous la rubrique « Épargne et Placement ».

fiche technique

Émetteur	AXA Belgium Finance (NL) bv, fondée aux Pays-Bas.
Garant	AXA Bank Europe s.a.
Rating du garant	S&P : A/A-1 avec perspective stable. Moody's : A2/P-1 avec perspective négative. Ratings au 19 décembre 2012. Les ratings sont attribués par des agences de notation indépendantes. Veuillez noter que ces ratings sont revus à intervalles réguliers et peuvent être adaptés. AXA Bank Europe s.a. s'engage à publier tout changement majeur sur son site Internet. Pour connaître le rating d'aujourd'hui, surfez sur https://www.axa.be/ab/FR/particuliers/epargne-placements/information-generale-placements/Pages/formules-de-placement.aspx .
Code Isin	XS0868489534
Distributeur – Service financier	AXA Bank Europe s.a.
Agent de calcul	AXA Bank Europe s.a.
Période de souscription	Du 24 décembre 2012, 9h00 au 7 février 2013, 16h00 - clôture anticipée possible.
Date d'émission	14 février 2013
Échéance	14 février 2019
Devise	EUR
Valeur nominale	1.000 EUR par coupure
Montant de l'émission	Minimum 5 millions EUR et maximum 150 millions EUR
Prix d'émission	100%
Frais de souscription	À déterminer en concertation avec votre agent bancaire AXA, max. 3% à charge du souscripteur.
Autres commissions comprises dans le prix d'émission	AXA Bank Europe s.a. perçoit annuellement une rémunération de placement et/ou de structuration égale à maximum 2% du prix d'émission et qui est comprise dans ce prix d'émission de 100%.
Remboursement à l'échéance	Droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais), sauf en cas de défaut de l'émetteur et/ou du garant.
Date d'observation initiale	7 février 2013
Dates intermédiaires d'observation annuelle	7 février 2014, 9 février 2015, 8 février 2016, 7 février 2017, 7 février 2018, et le 7 février 2019.
Fonds commun de placement sous-jacent	Carmignac Patrimoine A EUR Acc (ISIN FRO010135103). Vous trouverez la valeur nette d'inventaire et plus d'informations concernant le fonds sous-jacent sur http://www.carmignac.be
Valeur initiale	Valeur nette d'inventaire du fonds sous-jacent à la date d'observation initiale, c.-à-d. le 7 février 2013.
Coupon brut	À l'échéance finale, l'investisseur a droit à un coupon brut unique égal à 100% de la moyenne arithmétique de l'évolution du fonds sous-jacent mesurée aux six dates intermédiaires d'observation annuelle et toujours par rapport à sa valeur à la date d'observation initiale. Si la moyenne arithmétique des six dates intermédiaires d'observation annuelle par rapport à la valeur constatée à la date d'observation initiale est restée stable ou a évolué négativement, aucun coupon n'est payé et le rendement actuariel est négatif.
Forme – Service financier	Titres au porteur (non livrables) inscrits sur un compte-titres – gratuit chez AXA Bank Europe s.a..
Marché secondaire	Cet instrument de dette structuré n'est pas coté sur un marché réglementé, mais AXA Bank Europe s.a. assure sa liquidité en agissant comme acheteur, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles. L'investisseur qui souhaite vendre ses titres avant l'échéance, doit le faire au cours acheteur fixé par AXA Bank Europe s.a. (hors taxe sur les opérations de bourse et autres taxes), qui dépend des paramètres de marché du moment (voir « le risque de fluctuation du prix du titre »). Cela pourrait conduire à un prix inférieur au prix d'émission. Ce cours acheteur comprend une marge de max. 1% dans des conditions de marché normales. Cette marge est la rétribution d'AXA Bank Europe s.a. Aucune commission n'est donc comptabilisée par AXA Bank Europe s.a.
Fiscalité	Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible de connaître des changements éventuels par la suite. Sur la base de la législation actuelle, le régime fiscal pour les investisseurs privés soumis à l'impôt des personnes physiques en Belgique est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Un précompte mobilier est dû sur le coupon brut. Le niveau de ce précompte mobilier sera celui applicable au moment où le coupon unique sera versé à l'échéance finale. Ce précompte pourrait être modifié au cours de la durée d'optinote carmignac patrimoine. A la date de prise d'effet de la période de souscription, soit le 24 décembre 2012, le précompte mobilier est de 21%. Une cotisation supplémentaire éventuelle de 4% est possible en fonction de la situation fiscale globale du contribuable en matière de revenus mobiliers. Dans le cadre des mesures budgétaires 2013, il a été annoncé qu'à partir du 1er janvier 2013, un précompte mobilier libératoire de 25% serait d'application. • Taxes sur les opérations de bourse : 0% à la souscription et 0,09% (max. 650 euros) sur les opérations après la période de souscription (taux à la date de prise d'effet de la période de souscription). Les investisseurs soumis à un régime différent de celui de l'impôt belge des personnes physiques sont invités à s'informer du régime fiscal qui leur est appliqué.
Classe de risque	1 sur une échelle de 0 à 6, 6 étant le risque le plus élevé. Le risque a été déterminé lors du lancement d'optinote carmignac patrimoine, sur la base des caractéristiques du produit. Vous trouverez plus d'informations sur cette classification sur www.axa.be . AXA Bank Europe s.a. s'engage à publier sur ce site toute modification du profil de risque.
Profil d'investisseur	Défensif.
Valeur de marché	Publiée trimestriellement sur www.axa.be à partir de la date de paiement.

